

NOM, Prénom :

Classe :

Fiche de Révision d'Education Civique 3^{ème} (2^{ème} Trimestre).

A/ Questionnaire à compléter :

1) Comment s'appelle notre pays ?

2) Quelles sont les couleurs de notre *drapeau* ?

3) Que représentent ces couleurs ?

4) Comment s'appelle *l'hymne national* de notre pays ?

5) De quelle époque datent ces symboles (drapeau et hymne) ?

6) Quelle est la *devise* de notre pays ?

7) Quelle est la date de la *fête nationale* française ?

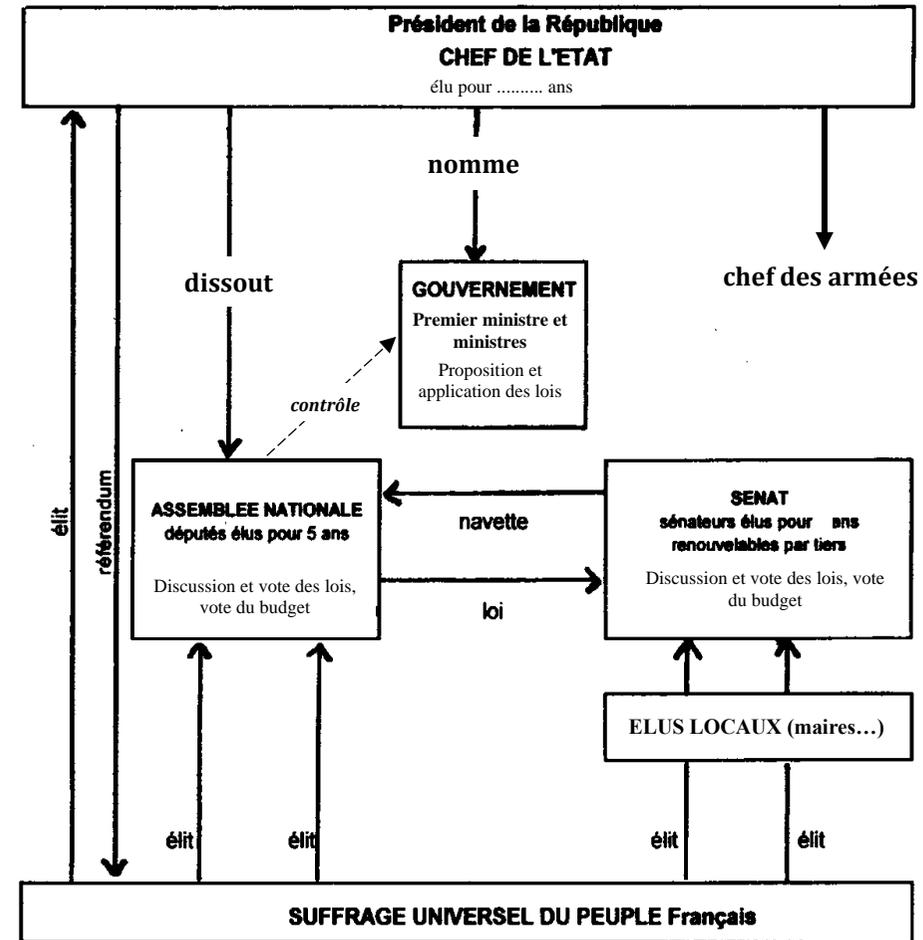
8) Pourquoi cette date a-t-elle été choisie ?

9) Pourquoi peut-on dire que la France est une *République* ?

10) Pourquoi peut-on dire que la France est une *démocratie* ?

B/ Les Institutions de la Vème République :

Document n°1 : Schéma de fonctionnement de la Vème République, d'après la Constitution de 1958.



1. Par qui est élu le Président de la République ? Pour combien de temps ?
2. Quelles sont les deux assemblées qui forment le Parlement ?
3. Quel est le rôle principal du Parlement ?
4. Comment s'appellent les membres de l'Assemblée nationale ? Comment sont-ils désignés ?
5. Citez trois pouvoirs du Président de la République.
6. Qu'est-ce que le "gouvernement" ? Quels sont ses pouvoirs ? Comment ses membres sont-ils désignés ?

C/ Histoire et Symboles de la République française :

Voir Fiche de Révision 1^{er} trimestre + www.sebbarthe.com

D/ Citoyenneté, Nationalité et Civisme :

La France est une **démocratie** et cela signifie que toutes les personnes qui y habitent légalement peuvent bénéficier de **droits civils** (liberté d'expression, protection de la **justice...**), de **droits économiques** (salaire minimum, congés payés...) et de **droits sociaux** (sécurité sociale, congé maladie...). Par contre, certains **droits politiques** (voter, être candidat...) sont réservés aux **citoyens** français. Et, pour être citoyen français, il faut être **majeur** et de **nationalité** française.

Les **personnes mineures** (en France, jusqu'à 18 ans) ne disposent pas de la totalité de leurs droits et sont soumis à l'**autorité parentale**. Mais les mineurs disposent de protections supplémentaires et bénéficient du **droit à l'éducation**.

La **nationalité** française peut être obtenue de différentes manières : par **filiation** (à la naissance), par **déclaration** (si l'on a grandi en France), par **naturalisation** ou par **mariage** (au bout de 4 ans).

A la différence de la **citoyenneté**, le **civisme** n'est pas un statut juridique mais une attitude qui permet, chaque jour, à chaque personne d'utiliser ses **droits** tout en respectant les **libertés** des autres. Les **associations**, les **syndicats** ou encore les **partis politiques** permettent à chaque personne (citoyenne ou pas) de défendre et de partager ses idées, ses passions ou ses compétences pour faire vivre la **démocratie** et la **solidarité** au quotidien et partout en France.